

# 3 Juillet – Florence Parly, ex-ministre des Armées, rejoint le fonds Jolt Capital

*Paris, 3 juillet 2023 - Peu à peu, les contours de la nouvelle vie de Florence Parly en dehors de la politique se dessinent. Ministre des Armées de 2017 à 2022, elle vient de rejoindre le fonds d'investissement Jolt Capital, spécialisé dans la deeptech, en tant que Senior Advisor. «Avec Jolt Capital, nous partageons des valeurs communes et une volonté de faire grandir des sociétés technologiques développées par des entrepreneurs innovants qui portent haut les technologies européennes, et d'en faire des champions de notre souveraineté nationale et européenne», a déclaré Florence Parly en marge de sa nomination.*

*Jolt Capital estime que l'arrivée de l'ancienne ministre est une aubaine pour bénéficier de «sa profonde expérience du financement des technologies complexes et duales, ainsi que [de] ses convictions autour des questions de souveraineté industrielle de la France et de l'Europe». Le fonds estime également que son rôle sera décisif pour «adresser la problématique cruciale du plafond de verre du financement des sociétés ultra-technologiques de façon encore plus efficace».*

*Avant de rejoindre Jolt Capital, Florence Parly avait rejoint ces derniers mois les conseils d'administration du Conservatoire national des Arts et Métiers et de la société Newcleo, ainsi que le conseil consultatif de l'entreprise Exotrail. Auparavant, elle avait passé plusieurs années chez Air France, groupe qu'elle a rejoint en 2006 pour prendre en charge la direction de la stratégie des investissements, avant de devenir directrice de la branche cargo*

*de 2009 à 2013, puis de s'occuper brièvement du réseau court et moyen-courrier. L'ex-ministre avait quitté la compagnie aérienne en 2014 pour rejoindre la SNCF en tant que directrice générale déléguée, puis comme directrice générale de SNCF Voyageurs en 2016, avant de rejoindre le gouvernement d'Edouard Philippe sous la présidence d'Emmanuel Macron.*

Temps de lecture : minute

---

3 juillet 2023

---

Article écrit par Maxence Fabron